



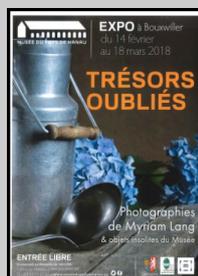
**VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KIRRWILLER**



**DECOUVERTES**

Le Musée du Pays de Hanau

P. 18 et 19



**DU COTE DE L'ECOLE**

Fête de Noël

P.12 et 13



**EVENEMENT**

Goûteuses galettes et convivialité pour les seniors

P. 16 et 17



Des services à votre service !

## MAIRIE PRATIQUE

### Infos mairie :

Secrétariat : Annabelle HIRLIMANN

Tél : 03.88.70.71.84

Fax : 03.88.70.92.84

Mail : mairie.kirrwiller-67@orange.fr

Site internet :  
www.kirrwiller.eu

Boîte aux lettres mairie située sur la gauche du bâtiment école au droit de l'arrêt de bus

### Infos Ecole:

Tél. Ecole : 03.88.70.90.81

### Accueil du public et permanences :

Le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Le vendredi de 18 h à 20 h

**NOTA : le secrétariat sera fermé :  
du 7 au 9 mars, le 29 mars ainsi  
que la semaine du 7 au 12 mai 2018**

### Trésor public de Bouxwiller :

15, rue des Mines  
67330 BOUXWILLER

Tél. : 03.88.70.70.15

Fax : 03.88.70.71.28

### !!!Nouveaux horaires d'ouverture :

Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 16h00

Fermé les mercredi et vendredi.

### Communauté de Communes du Pays de Hanau:

10, rue de Modern  
67330 BOUXWILLER

Tél 03.88.71.31.79

Email : secretariat@pays-de-hanau.com

### Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : de 9h00 à 12h00 et de  
14h00 à 17h00

Mardi : fermé au public

Mercredi et vendredi : fermé le matin - de  
14h00 à 17h00

### La Poste de Bouxwiller :

Tél. : 36 31

Lundi à vendredi : 8h30 à 12h00 et

14h00 à 17h00 Samedi : 8h30 à 12h00



## Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme le dit si bien le Maire d'Obersoultzbach dans son journal communal, « être Maire d'un village en 2017 n'est pas chose aisée ».

En effet, face aux contraintes budgétaires où il nous faut compenser avec les dotations de l'état en forte baisse, il nous faut accomplir au mieux nos missions, défendre notre village face à cet ogre qu'est la nouvelle Communauté de Communes, avec une grande disparité des moyens, tant financiers que matériels au niveau des communes composant cette COMCOM ; par exemple, comment financer la compétence voirie et Eclairage Public, le Haut Débit, le PLU Intercommunal, la compétence Ecoles et Périscolaires ?

Faut-il d'abord créer des périscolaires et ensuite étudier un regroupement d'écoles ou d'abord étudier un regroupement, s'il est possible, afin que nos enfants ne passent pas une partie de la journée dans les autocars, et ensuite, voir pour les périscolaires éventuels ?

Nous aurons à financer le « GEMAPI », (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et, et, et, que va t'il encore nous tomber dessus, quelles compétences devront nous encore prendre ? Sans compter les nouvelles strates qui vont encore gonfler le mille-feuilles au niveau régional et auxquelles il faudra encore contribuer financièrement ?

A ce rythme, quel est le devenir des petites communes ?

Les Maires de ces petites communes devront être vigilants et ne pas se laisser manipuler, tant que cela reste possible ; combien de temps l'état compensera la suppression de la taxe d'habitation ?

Malgré tous ces points négatifs que je tenais à vous faire connaître, je vous souhaite une agréable lecture de ce journal communal, et vous souhaite avec beaucoup de retard, une excellente année 2018 et de garder une bonne santé.

Patrice DIETLER



*Sch. der Hauptstr. am Spitzberg  
1918*

## JOYEUX ANNIVERSAIRE

Mme **GRAFF Irène**, née le 03/01/1930- 88 ans  
Mme **BECKER Madeleine**, née le 05/01/1926 - 92 ans  
M. **BOOSS Roger**, né le 11/01/1937 - 81 ans  
Mme **BOOSS Irène**, née le 20/01/1947—71 ans  
Mme **STOLTZ Marguerite**, née le 29/01/1929 - 89 ans  
Mme **KERN Marthe** née le 30/01/1937 - 81 ans  
Mme **KIEFFER Monique**, née le 01/02/1936—82 ans  
M. **WACK Raymond**, né le 11/02/1947—71 ans  
M. **SIEFERT Georges**, né le 24/02/1947—71 ans  
M. **KLIPFEL Bernard**, né le 03/03/1942—76 ans  
Mme **SCHAEFFER Marguerite**, née le 06/03/1931 - 87 ans  
M. **JACOB Georges**, né le 16/03/1928 - 90 ans  
Mme **FRONTEAU Yvette**, née le 19/03/1923 –95 ans  
Mme **BONNEVILLE Claire**, née le 23/03/1937 - 81 ans  
M. **ETLING Jean**, né le 28/03/1928 - 90 ans  
Mme **ANDRES Anne-Marie**, née le 29/03/1940—78 ans  
M. **WOLLJUNG Jean-Pierre**, né le 29/03/1948—70 ans  
Mme **BECKER Marianne**, née le 01/04/1939 - 79 ans  
Mme **BAUER Anneliese**, née le 04/04/1941—77 ans  
M. **WEIBEL Jean-Pierre**, né le 05/04/1940 - 78 ans  
M. **HUTT Daniel**, né le 11/04/1935 - 83 ans  
Mme **GEBHARDT Marlise**, née le 14/04/1940—78 ans  
Mme **BOURNIQUE Linette**, née le 23.04.1926– 92 ans  
Mme **JAUNIAUX Agnès**, née le 28/04/1944—74 ans  
M. **BONNEVILLE Jean-Paul**, né le 06/05/1940—78 ans  
M. **SCHOLLER Georges**, né le 15/05/1939—79 ans  
Mme **VOLLMER Marie-Louise**, née le 27/05/1943—75 ans  
Mme **DIEMERT Yvette**, née le 28/05/1948—70 ans  
Mme **KRIEGER Noémi**, née le 29/05/1926—92 ans  
Mme **MAT'T Suzanne**, née le 31/05/1939—79 ans  
Mme **HUTT Annie**, née le 25/06/1948—70 ans  
M. **ANDRES René**, né le 25/06/1939—79 ans  
Mme **BECKER Marthe**, née le 02/07/1929—88 ans  
M. **BEYRATH Daniel**, né le 26/07/1946—72ans  
M. **WEESS Lucien**, né le 27/07/1925—93 ans



### Les derniers nés de Kirrwiller :

#### **Djina DUVAL-MELLINGER ,**

Née le 30 juillet 2017

Accueillie au foyer de DENOYELLE Jean-Marie et Patricia

Au 3, rue Principale

#### **Caleb, Néthanaël KAPFER**

Né le 22 novembre 2017

De KAPFER Alexandre et HAMIAS Arielle

Au 4, rue du Puits

#### **Célia LINDER**

Née le 6 décembre 2017

De LINDER Nicolas et PFISTER Jessica

Au 78, rue Principale

Les élus adressent leurs plus sincères félicitations, aux heureux parents.



## DECES

### Nos sincères condoléances aux familles de :

#### \* M. **BECKER Gérard**

décédé à KIRRWILLER le 25 août 2017 à l'âge de 85 ans

#### \* Mme **ULRICH née GOETZ Madeleine**

décédée à HAGUENAU le 25 août 2017 à l'âge de 88 ans

#### \* Mme **MEHL née SCHOLLER Marie**

décédée à SAVERNE le 3 septembre 2017 à l'âge de 83 ans

#### \* Mme **BERST née JACOB Elfriede**

décédée à KIRRWILLER le 1er octobre 2017 à l'âge de 76 ans



SEANCE DU 29 août 2017

## Problèmes de nuisances sonores à la salle des fêtes

Parole est donnée à M. et Mme CECCARELLI Marc, M. BASTIAN Benoît, M. FURDERER Frédéric et M. KLING Patrice souhaitant exposer les nuisances subies depuis la mise en location de la salle des fêtes, en tant que riverains directs de ce bâtiment public.

M. CECCARELLI expose que depuis la mise en location de la salle, de nombreux habitants ressentent « un malaise de vivre à Kirrwiller ». Depuis le mois de mai de cette année, la salle a été louée tous les week-ends pour des mariages de personnes extérieures au village ne respectant en rien la tranquillité du voisinage. Il n'est plus possible d'avoir un moment de calme chez soi tout particulièrement le samedi après-midi et soir, mais également bien souvent le vendredi après-midi et le dimanche lors des premiers préparatifs et du rangement des mariages. Par ailleurs, ils constatent bien souvent que les locataires de la salle s'accaparent l'intégralité du site dès la remise des clés le jeudi, interdisant aux enfants du village de venir jouer sur l'aire de jeux qui est pourtant un espace public. Ils trouvent anormal que les jeunes du village ne puissent pas profiter de l'espace de jeux alors même que les locataires ne sont qu'à la phase des préparatifs de la réception, sous prétexte que ces derniers ont payé pour l'occupation de la salle mais également des abords, dont le pré festif.

Considérant les problèmes répertoriés ci-avant, les riverains présents demandent aux élus ce qu'ils comptent mettre en œuvre pour limiter voire stopper les nuisances liées à la nouvelle salle des fêtes depuis sa mise en service.

Il a été décidé d'installer un limiteur de bruit dans la salle avec coupure de toutes les prises de courant de la salle sauf la cuisine. La commande pour cet équipement a été validée auprès du fournisseur qui devrait procéder à l'installation dans le courant du mois de septembre. (installation effective à ce jour)

Les élus sont bien conscients des problèmes subis par les riverains du fait des locations récurrentes, mais informent également qu'ils n'avaient pas imaginé lors des premières prises de réservations que les demandes de location allaient être aussi nombreuses et que les nuisances sonores allaient être aussi fortes. La gestion du bruit à l'intérieur du bâtiment a été anticipée par la mise en œuvre de murs et plafonds acoustiques, mais il est très difficile de gérer ce type de nuisance en ce qui concerne l'extérieur. Les riverains s'étonnent qu'il n'ait pas été prévue, dès la construction, l'installation d'une climatisation dans un bâtiment dont le coût a dépassé les 1.400.000 € alors que cela aurait certainement incité les locataires à maintenir les baies vitrées fermées pour conserver la fraîcheur et du coup à rester à l'intérieur et ne pas se masser sur le pré festif et les alentours ce qui est la principale source des nuisances sonores.

Les élus répondent que la climatisation aurait considérablement alourdi la facture de la salle et que, comme mentionné précédemment, ils étaient loin d'imaginer que les bruits extérieurs généreraient les nuisances les plus difficiles à gérer et à supporter. L'installation d'une climatisation dans une salle de cette dimensions « après » travaux est trop onéreuse pour que ce soit une solution prioritairement retenue.

L'installation de murs ou panneaux anti bruit sera également étudiée et des chiffrages seront sollicités auprès d'entreprises spécialisées.

M. Le Maire précise également que le nombre de locations va être considérablement réduit en limitant les locations par des personnes extérieures à la commune (et tout particulièrement les mariages dont les locataires sont à 90% non domiciliés à Kirrwiller) à 2 par mois (actuellement la salle est louée pour des mariages quasi tous les WE depuis le mois de mai). Les engagements de location qui ont par contre déjà été pris, notamment par l'encaissement des chèques de caution pour des événements prévus en 2018, ne pourront pas être annulés.

Afin de limiter le côté trop « attractif » de la salle pour des personnes venant de zones urbaines où la location des salles connaît une tarification très élevée, il est également prévu pour les non kirrwillerois, de porter le prix de la formule F6 (celle réservée dans le cadre des mariages en général) à 1.000,-€. (cf délibération n°6). **PAS DE VOTE**



## Activités périéducatives 2017-2018 :

### A) création de poste vacataire et recrutement d'un enseignant dans le cadre d'une activité accessoire :

#### Il est décidé de recruter :

- un agent vacataire pour encadrer les séances d'éveil musical dans le cadre de la mise en place des Temps d'Activité Périéducatifs à compter de la rentrée 2017-2018, pour une période allant du 11 septembre 2017 au 31 décembre 2017 inclus avec une vacation horaire fixée à 31,-€ brut.
- Un fonctionnaire du Ministère de l'Éducation Nationale (Mme METZGER Nathalie, enseignante) pour encadrer les séances de jardinage du parcours 1 est évalué à 6 séances de 1h30, et les séances de jardinage du P3 est évalué à 5 séances de 1h30. La rémunération horaire sera de 24,82 euros brut.



### B) Subvention Association Parents d'Elèves (APE) :

Il a été décidé d'allouer à l'APE, une subvention de 30,-€ par séances dont elle aura la charge dans le cadre des TAP, (encadrement par Mme DRAY Corine, des ateliers « l'arbre à palabres »), 7 séances auxquelles sont inscrits huit enfants du 06/11 au 18/12/2017.

## Salle des fêtes :

### A) Tarifs location formule F6 personnes non domiciliées dans la commune :

Il est décidé de porter les tarifs de location de la salle pour les personnes domiciliées hors village à 1.000,-€ pour la formule F6 (salle complète + cuisine + bar).

### B) Installation filtre lave vaisselle

Considérant que les résultats sont très convaincants en termes de propreté et surtout de brillance de la vaisselle avec ce système qui traite autant le calcaire que les minéraux, il est décidé de valider le devis de la Sté GYSS GIULIBEI pour l'installation de filtre sur le lave vaisselle de la salle des fêtes au prix de 1.052,-€ HT avec une cartouche filtrante comprise.

## Courrier jeunes du village – terrain de foot :

Plusieurs jeunes du village ont interpellé les élus quant à l'utilisation du stade de foot et au fait que les buts soient dépourvus de filet ce qui génèrent de nombreux allers retour sur la route départementale et dans les cours des voisins directs du stade pour des récupérations de balles.

Il est décidé de faire vérifier les buts par un organisme agréé dans les plus brefs délais, et de mettre en place un filet sur la partie basse de la structure implantée en bord de route départementale à hauteur du stade, afin que les ballons ne se retrouvent plus sur la route, mais de ne pas équiper les buts de filets en raison des problèmes de sécurité que cela pourrait engendrer.

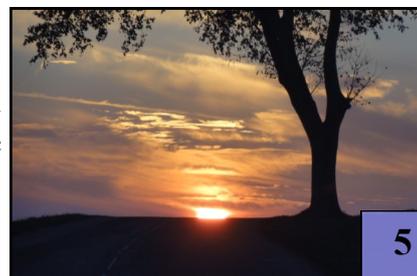
## Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre :

Il est décidé de **MODIFIER** les statuts de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre suite à l'acceptation du transfert dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 des compétences ; « Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées », « Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° [2000-321](#) du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations » et « Secours et lutte contre l'incendie : contribution financière au Service Départemental d'Incendie et de Secours »

## **SEANCE DU 10 octobre 2017**

### Salle des fêtes : tarifs location associations et cérémonie après enterrement :

Il est décidé de fixer le tarif de location de la salle des fêtes aux associations locales pour la formule F6, à compter de la deuxième location de l'année (maintien de la gratuité hors charges pour la 1<sup>ère</sup> location de l'année) à 200,-€ hors charges et de fixer le tarif de location de la salle des fêtes pour l'organisation de l'accueil des familles après des cérémonies d'enterrement à 200,-€ toutes charges comprises.



# DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe et d'un poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe :

Considérant que certains agents remplissent les conditions réglementaires pour bénéficier d'un avancement de grade à l'ancienneté, et que les grades à créer sont en adéquation avec les fonctions assurées par les agents concernés Il est décidé de créer un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe—Cat. C (25/35<sup>ème</sup>) et un poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe - Cat. C (35/35<sup>ème</sup>), à compter du 10 octobre 2017.

## Approbation du rapport annuel 2016 sur la qualité et le prix du service de l'assainissement :

Prix de l'assainissement pour 120 m<sup>3</sup> : Part fixe : 36 € HT/hab/an Part variable : 0,947€ HT/m<sup>3</sup>

Sur une période de 12 ans l'augmentation moyenne par an de la redevance est de 2%. En 2016, le volume soumis à la redevance est de 452.577 m<sup>3</sup>. Le nombre d'abonnés passe de 3.665 en 2015 à 3.711 en 2016.

Le SDEA a vidangé 3.572 bouches d'égout, rincé 14.777 ml de canalisations et débouché 17 branchements particuliers. 38 dossiers de raccordement au réseau ont été instruits.

L'ensemble des eaux usées collectées, 1.832.536m<sup>3</sup>, a été traité. Le taux de conformité des rejets est de 100 %. La production de boue a été de 1.092 tonnes, intégralement utilisées en engrais d'épandage agricole donc pas de recours au compostage. La siccité moyenne des boues reste stable à 32%. Les analyses sont conformes à la réglementation .

Le fait marquant pour l'année 2016 a été la panne d'un automate engendrant un fonctionnement dégradé pendant 2 jours et l'infiltration par les déversoirs d'orage du milieu naturel. Des clapets anti-retour ont été installés sur différents ouvrages et déversoirs d'orage pour un montant de 16.190,-€ HT.

La situation financière du SICTEU est satisfaisante avec une durée d'extinction de la dette de 3 ans et un tarif maîtrisé.

### **Petit rappel quant aux lingettes qui restent le fléau des stations d'épuration :**

Elles bouchent les pompes de relèvement, obstruent les grilles et génèrent ainsi de sérieux dysfonctionnement et pannes, y compris les lingettes dites « biodégradables ».

### **Amende dépôts sauvages ordures ménagères :**

Il est décidé d'instaurer un forfait d'intervention sur voirie d'un montant de 250,-€ lié à l'enlèvement et l'élimination des dépôts sauvages constatés sur le domaine public communal. Cette amende sera à facturer uniquement lorsque les auteurs de ces incivilités auront été identifiés (preuve à l'appui) par M. Le Maire ou la gendarmerie.

Par ailleurs, dès lors que toute personne se fera surprendre à déposer sans autorisation des gravats, matériaux ou tout autre produit correspondant à des déchets inertes, il sera facturé au déposant des frais forfaitaire d'enlèvement d'un montant de 250,-€.



### **Travaux accessibilité des bâtiments communaux :**

#### **A) Compte rendu Commission appel d'Offres :**

Les services de l'Etat ayant avisé la commune seulement en date du 28 septembre qu'aucune subvention ne serait allouée pour ces travaux au titre des subventionnements 2017 (DETR – Dotation des territoires Ruraux et FSIL – Fonds de Soutien à l'Investissement Local 2017), il est décidé de reporter l'intégralité des travaux de mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments recevant du public, à l'été 2018 et de redéposer les demandes de subvention en conséquence (DETR 2018, FSIL le cas échéant...).

#### **B) Actualisation des missions d'assistance :**

Conformément à la demande de la paroisse catholique, il est décidé que la commune se porte maître d'ouvrage pour les travaux de mise en conformité de l'accessibilité de l'église catholique et d'intégrer les travaux relatifs à ce bâtiment dans le plan de financement et les dossiers de demandes de subventions de l'opération.

Approbation des devis de QCS services d'un montant de 600,-€ HT comprenant la reprise du diagnostic existant réalisé avant 2014 et la création du dossier ADAP dans son intégralité, et d'un montant de 1.500,-€ HT pour la mission plan projet, déclaration préalable et attestation travaux pour l'ensemble des bâtiments, y compris la rédaction des notices sécurité et accessibilité

# DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Versement de subventions :

### Société Protectrice des Animaux (SPA):

Il est décidé de verser la somme de 279,-€ à la SPA, à titre de participation pour le financement 2017 de l'activité fourrière.

### Plantations abords salle des fêtes :

De nombreux plants de lierre mis en place sur les parterres situés devant la salle des fêtes ont dépéri malgré un premier remplacement. L'exposition trop ensoleillée ne semble pas être favorable à la croissance de ce type de plantes, c'est pourquoi, il est proposé de procéder à l'arrachage de l'ensemble des plants et à la remise en place de ceux encore récupérables sur l'arrière de la salle au niveau du terre plain pentu proche du terrain de tennis.

Les trois parterres ainsi libérés des plants de lierre devraient encore être engazonnés avant l'hiver. L'ensemble de l'opération sera réalisée en régie par l'agent communal et les membres du conseil municipal.

## SEANCE DU 20 novembre 2017

### Litige PFRIMMER/commune : décision de justice et rachat de terrain :

Après divers rendez-vous sur site avec les plaignants, un nouvel arpentage a été réalisé rue du Coteau afin de définir précisément la surface qui constitue l'emprise illégale. Rapport du géomètre à l'appui, la surface est de 0,25 ares.

Les documents ont été déposés à Mme PFRIMMER Anne-Marie pour acceptation et signature (si elle est d'accord avec les relevés) afin que ceux-ci puissent ensuite être transmis aux services du cadastre pour enregistrement après vérification et renumérotation.

Dès accord de Mme PFRIMMER quant à ce dernier arpentage et notification du prix attendu pour la vente du terrain faisant l'objet de l'emprise illégale, le conseil municipal pourra délibérer afin de valider l'achat et la réalisation des formalités de régularisation auprès du notaire de son choix.

### Fonds de concours de la Commune de KIRRWILLER à la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre pour les investissements réalisés en 2015 par cette dernière en matière d'éclairage public

Il est décidé de **REVERSER** à la Communauté de Communes les **1 894,84 €**, de redevance de concession R2 que la commune a obtenue d'E.S. en 2017 pour les travaux réalisés en 2015 par l'E.P.C.I. en matière d'éclairage public ainsi qu'un fonds de concours communal d'un montant de **15 671,31 €** pour les investissements qu'elle a réalisés dans la commune en 2015 en matière d'éclairage public (7 ens. mâts + lum. parking Salle des fêtes + armoire de commande éclairage public).

### Travaux accessibilité des bâtiments communaux : plan de financement :

Il est décidé d'approuver le plan de financement suivant pour les travaux de mise en accessibilité :

Diagnostic amiante avant travaux :	445,-€ HT	Coût de la maîtrise d'œuvre :	9.060,-€ HT
Coût des travaux :	51.000,-€ HT	Mission SPS :	1.760,-€ HT
Mission Contrôle Technique :	1.500,-€ HT	Publications :	860,-€ HT

**TOTAL : 64.625,-€ HT**

FINANCEMENT DES TRAVAUX	%	MONTANT
Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL)	40,00%	25.850,00 €
Commune de KIRRWILLER	60,00%	38.775,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>64.625,00 €</b>

### Offre de marché fourniture d'électricité et d'accès au réseau public de distribution d'électricité et à son utilisation :

Il est décidé de signer la reconduction de l'offre de marché proposée par Electricité de Strasbourg pour une durée de 36 mois à compter du 01/01/2018, pour le site de la salle des fêtes au 15, rue de Modern, raccordé en basse tension de puissance supérieure à 36kVA, aux conditions suivantes : Fourniture – terme fixe 720,-€ HT/an ;

Prix unitaires horo saisonnalisés :

* Heures pleines hiver : 0,07008 € HT/kWh	* Heures creuses hiver : 0,04910 € HT/kWh
* Heures pleines été : 0,05295 € HT/kWh	* Heures creuses été : 0,03828 € HT/kWh

### **Travaux Impasse des Poiriers :**

Afin de permettre un accès correct à la zone de construction de la maison de Mlle WICK et M. MEYER au bout de l'Impasse de Poiriers, il est décidé de programmer les travaux de voirie de l'Impasse des Poiriers pour l'année 2018 quand les travaux de construction, tout du moins ceux du gros œuvre, seront achevés.

M. SCHUTZ, chargé de projets réseaux pour le compte de ES, s'est rendu sur place avec M. Le Maire afin de procéder à l'étude et au chiffrage du projet d'extension des réseaux ES nécessaire au raccordement du projet MEYER/WICK, mais potentiellement de 5 ou 6 autres futures constructions sur les terrains desservis par l'Impasse des Poiriers. Il est décidé de valider l'extension en souterrain du réseau ES de 34 mètres linéaires pour un montant de 3.129,58 € HT qui sera à la charge de la commune.

### **Recensement 2018 : nomination de l'agent recenseur**

Il est décidé de nommer **Mme DAULL Marie-Thérèse** au poste d'agent recenseur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et jusqu'au 28 février 2018, pour le recensement de la population communale courant 2018, en lui attribuant une rémunération au prorata du nombre d'imprimés collectés ou remplis fixée comme mentionné suit :

0,80 € par feuille de logement , 1,40 € par bulletin individuel , 0,70 € par bulletin étudiant, 5,-€ par feuille de district, 0,70 € par feuille d'adresse collective, 20,-€ par séance de formation, 40,-€ pour la tournée de repérage.

### **ORANGE : Résiliation ancienne convention antenne de téléphonie mobile et signature nouvelle convention :**

Considérant les modifications intervenues ces dernières années, il est nécessaire de signer une nouvelle convention avec ORANGE. Le loyer annuel est fixé à 3.500,-€ nets toutes charges incluses. Il est décidé d'approuver les termes du nouveau bail entre la Commune de KIRRWILLER et ORANGE pour la location d'un emplacement technique d'une surface de 13m<sup>2</sup> pour la mise en place d'installations techniques nécessaire à l'activité d'exploitant du preneur de systèmes de radiocommunications avec les mobiles, à compter du 21 août 2018, pour 12 ans.

### **Reconduction contrat prestation de services nettoyage des bâtiments communaux :**

Il est décidé de reconduire avec l'Association Entraide Emploi de Saverne, le contrat de mise à disposition d'un salarié en insertion pour une durée hebdomadaire de service de 17h30 pour un coût de 910,-€/mois pour une période d'un an, pour le nettoyage régulier de la salle des fêtes, des locaux administratifs et de l'école.

### **Attribution de subventions :**

Sur présentation de la facture des travaux, il est décidé d'accorder une subvention pour ravalement de façade d'un montant de 300,-€ à M. ANDRES Roland pour la maison sis 8, rue des Vignes à Kirrwiller.

## **SEANCE DU 23 janvier 2018**

### **Litige PFRIMMER/commune : rachat de terrain :**

Les époux PFRIMMER ayant fait part de leur accord quant à cette vente , il est décidé de procéder à l'achat de la parcelle 138 section 13 au prix de 8.000 € l'are, soit 2.000 € pour une superficie de 0,25 ares, de notifier cette délibération aux époux PFRIMMER et à Maître LOTZ de PFAFFENHOFFEN, ce dernier étant chargé de rédiger et enregistrer l'acte de vente. Les frais de notaire et tous autres frais annexes liés à l'achat de ce terrain, seront pris en charge sur le budget communal.

### **Contrat Départemental de développement territorial et humain du Territoire d'Action Ouest :**

Il est décidé d'**APPROUVER** le Contrat Départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest pour la période 2018-2021, tel que joint en annexe, dont les éléments essentiels sont les suivants : Les enjeux prioritaires du territoire d'action Ouest, les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin , les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.

### **Loyers 2018 des logements communaux :**

Il est décidé de revaloriser les loyers des logements communaux de **+ 0,51 %**, à compter du **1er janvier 2018**.

### **Attributions de subventions :**

**A) Voyage scolaire :** Attribution d'une subvention de 5 X 6,- € soit 30,- € valant subvention pour voyage scolaire de 5 jours à l'île de Ré pour RAPP Alicia.

**B) Ravalement de façade :** Attribution d'une subvention pour ravalement de façade d'un montant de 300,-€ à M. MEHL Raymond pour la maison sis 6, rue de l'Eglise à Kirrwiller.

## Etats des restes à réaliser et crédits à reporter :

Il est décidé d'approuver les restes à réaliser et crédits à reporter, tels que présentés ci-dessous

### Budget primitif 2017 – section investissement - RECETTES

Chap. 13	Art. 1321	Etat (solde Réserve parlementaire – TDIL SDF)	4.805,00 €
Chap. 10	Art. 10226	Taxe d'Aménagement	6.606,00 €

### Budget primitif 2017 – section investissement - DEPENSES

Chap. 21	Art. 21318	Autres bâtiments publics (Accessibilité et visiophone)	9.500,00 €
Chap. 21	Art. 2188	Autres immo. Corporelles (PPMR)	1.600,00 €

## Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) – Plan des travaux :

Présentation des plans des bâtiments suite aux relevés effectués par Mme VIVEIROS de QCS Services.. Le visuel avec projection « après travaux » en ce qui concerne les rampes d'accès PMR et le réaménagement des sanitaires de l'école, permet aux élus d'avoir un aperçu des travaux programmés et d'émettre des remarques le cas échéant. Un nouvel appel d'offres sera lancé dans les 2 mois en lots séparés et les autorisations de travaux réglementaires, déposées dans les mêmes délais. Les modifications suivantes seront portées au dossier de consultation des entreprises : Rampe d'accès amovible plutôt que en béton, à prévoir pour l'accès à la salle de motricité et aux blocs sanitaires école et rampe d'accès fixe plutôt que amovible, pour l'accès à l'église protestante. La réactualisation du diagnostic accessibilité de l'église catholique, sera réalisée lors de la prochaine venue du maître d'œuvre, soit le 8 février 2018. Les travaux nécessaires seront ensuite intégrés au dossier d'appel d'offres ainsi que la rédaction d'un ADAP pour ce bâtiment.

**Circuit découverte de Kirrwiller :** M. HALTER a présenté le projet initié par la ComCom Hanau La Petite Pierre dans le cadre du développement de son offre touristique. Il s'agit de permettre aux touristes mais également aux habitants du territoire soucieux de partir ou repartir à la découverte de leur patrimoine, de télécharger une application sur leurs smartphones afin de visiter la commune et découvrir de nombreux monuments, habitations, quartiers ou rues sur la base de descriptifs précis, ponctuellement enrichis de récits et anecdotes propres à chaque commune. En parallèle, un ou des circuits sur les chemins ruraux seront également proposés pour ceux qui souhaitent partir à la découverte des bans communaux dans leur version « élargie » et hors zones urbanisées. M. HALTER a préparé les différents circuits, points d'intérêts et anecdotes, en collaboration avec M. MATT Alfred et M. ROTH Freddy. Une info sera diffusée à ce sujet dans le bulletin communal et sur le site internet, dès que l'application sera prête à être téléchar-

## COLLECTE DES BOUCHONS DE L'ESPOIR 67 à l'école !!!



### Le tri des déchets LES BOUCHONS DE L'ESPOIR

Patrick Wissen est venu nous expliquer que récupérer et trier certains déchets est très important pour la nature.

Il nous a parlé aussi que les usines qui récupèrent les déchets que nous donnons à l'association apportent en retour de l'argent. Cet argent va permettre d'éduquer un chien pour un enfant handicapé.

Voilà ce que Patrick nous a dit : « c'est avec l'aide de la collecte des bouchons que l'association Bouchons d'Espoir 67 participe au financement d'un chien. Sachant que le prix d'une formation est de 15 000 euros. »

Nous avons pu voir que le chien de Patrick était très gentil et aimait les enfants.



Si vous ne savez donc pas quoi faire de vos bouchons et capsules, n'hésitez pas à les ramener à l'école qui se charge de la collecte, avec des containers et boîtes tout spécialement dédiés à cet effet.

### NOTRE OBJECTIF

Avec le bénéfice de la vente de ces bouchons nous participons au financement de matériel médical pour des personnes en situation de handicap.



« Merci pour votre aide ! »



### OU DEPOSER VOS BOUCHONS ?

Les bouchons peuvent être déposés, pré-triés, dans nos différents points de collecte, dont la liste est disponible sur notre site Internet, à l'adresse suivante : <http://www.bouchonsespoir67.fr/points-de-collecte/>

### Nous contacter

Les Bouchons de l'Espoir 67  
23 rue principale – 67270 Scherlenheim  
☎ 03.88.91.91.93 / ☎ 06.24.09.29.81  
✉ [contact@bouchonsespoir67.fr](mailto:contact@bouchonsespoir67.fr)  
[www.bouchonsespoir67.fr](http://www.bouchonsespoir67.fr)  
[www.facebook.com/bouchonsespoir67](https://www.facebook.com/bouchonsespoir67)

### Votre contact de proximité

Ne pas jeter sur la voie publique  
Document imprimé sur un papier 100 % recyclé par ADUNAT Communication



### TOUT SEUL, ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !

- Proverbe africain -

Version 1 Février 2016

### NOUS RECOLTONS

- Les bouchons plastique de bouteilles d'eau, lait, crème, bière, boîtes de café, flacons de lessive, bouchons de sport, ...
- Nous ne prenons pas les couvercles de fromage blanc ou de beurre, ceux issus de médicaments ainsi que tous les bouchons de sécurité.
- Les bouchons de liège issus de bouteilles de vin, champagne et crémant.
- Les bouchons de liège synthétique issus des bouteilles de vins.
- Les capsules métalliques :
  - en fer blanc de bouteilles de bière, jus de fruit, sauces, confitures, ...
  - en aluminium de bouteilles d'eau en verre, d'alcool fort, ...



### QU'ADVIENT-IL DE CES BOUCHONS ?

Tous ces bouchons, après avoir été triés, sont stockés pour ensuite être revendus à des sociétés spécialisées dans la récupération, le recyclage et la valorisation de ces déchets.



### CEUX-CI SONT REUTILISES EN :

- lattes pour sommier ;
- palettes en plastique ;
- manches d'outils ;
- isolation phonique ;
- ...

### LES BOUCHONS REUSES EN :

Nous refusons les bouchons qui ont été stockés à l'extérieur et également être exempts de colle.



### Un geste simple & gratuit

POUR L'ENVIRONNEMENT & POUR AMELIORER LE QUOTIDIEN D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Environ 1 587 301 bouchons en plastique pour changer une vie !



# LES ACTIVITÉS PÉRIÉDUCATIVES de la rentrée 2017—2018



Le guidage poneys



Je vous présente  
Neptune



Et moi, je m'appelle  
Rebecca

C'est un beau programme qui attendait les enfants du RPIC pour cette nouvelle année scolaire, en ce qui concerne les activités périéducatives. Nouveauté cette année : le guidage poneys! Un moment privilégié d'une rencontre à pied avec le poney. Entrer en contact avec le poney en le caressant, le brossant, apprendre à se déplacer avec le poney en le tenant par une longe...

C'est ainsi que Laetitia DENNI-MOHN a gentiment proposé cette activité avec la complicité de ses poneys (et d'Amélia aussi bien sûr!)..... pour quelques séances animées et ensoleillées!! Martin, Amélia, Eva, Lucine, Léa et Loris, n'ont pas boudé leur plaisir de partager ce moment fort et inoubliable avec leurs nouveaux amis à quatre pattes.

## ATELIER PHOTOS

Nouveauté également cette année, pour les plus grands cette fois-ci, un atelier photos encadré par M. Jérôme Saint-Martin, photographe professionnel qui est intervenu en collaboration avec le Théâtre du Marché aux Grains.

Des appareils ont été mis à la disposition des enfants et après quelques consignes sur la thématique et le travail attendu, ils ont pu réaliser en totale autonomie, seul ou en petits groupes, les très belles photos que nous vous dévoilons ici.



## BRICOLAGES DE NOEL

Jamais à court d'idées pour organiser des ateliers sympathiques avec les enfants, Maryline a cette fois encore réalisé des merveilles avec le groupe inscrit à l'activité « bricolages de Noël ».

Sapin avec pommes de pin, sarments de vignes décorés, Saint-Nicolas en plâtre et de magnifiques tuiles décorées avec la technique du collage de serviettes.

Avec l'aide de nombreux parents ayant répondu présents, ces 7 séances se sont déroulées sur les chapeaux de roue souvent au milieu d'une gentille cohue, surtout en fin de séance.



## L'ARBRE A PALABRES

Il était une fois 9 petits chérubins qui, ensemble, ont partagé un moment sous l'Arbre à Palabres, pour discuter, mais aussi pour conter, pour parler de chose légère. □ Lieu de parole et d'écoute, ces 6 RDV ont été l'occasion de s'amuser, de se défouler, de s'initier à l'écriture d'une histoire. C'est donc naturellement qu'ils ont eu envie de partager avec vous lors de la fête de Noël, ce moment hors du temps, où chacun a pu parler ou s'exprimer comme il le souhaitait.



Ainsi encadrée par Mme DRAY Corine, de l'APE, les plus petits ont participé à des ateliers enchanteurs, où ils ont pu donner libre cours à leur créativité en créant leur propre livre, en découvrant de nouveaux ouvrages (dont « Pitou le voyage d'un petit grain de sable »), et de nouveaux jeux et objets insolites.

# FETE DE NOEL DE L'ECOLE

Ca y est, dernier jour d'école, derniers préparatifs, tenues de gala et bonnets de lutins, nous voici arrivés à la fête de fin d'année tant attendue par les enfants et leurs parents : la fête de Noël de l'Ecole!!!

Les enseignantes sont prêtes, les stands du marché de Noël bien achalandés, les réjouissances peuvent commencer.



Le public nombreux et impatient, attend l'arrivée des petites vedettes.



M. ACKERMANN, toujours de la partie !



Présentation par le groupe « percussions corporelles », en totale autonomie (chapeau pour la prestation) de ce que leur avait enseigné Guy du TMG pendant les 6 séances de cette activité très « boum boum, tchaka boum » !!



Arrivés des 4 coins de la salle, telle une belle surprise pour des parents très concentrés, les enfants se mettent en place selon les consignes de leurs enseignantes.



Moment remarquable de la représentation, les petits solos instrumentaux de Chloé, Emy, Cléa et Simon.